## Informations de base

| | |
|---|---|
| **2018/2030(BUD)**<br><br>BUD - Procédure budgétaire<br><br>Budget rectificatif 1/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal<br><br>Voir aussi 2018/2029(BUD)<br><br>**Subject**<br><br>3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité<br>8.70.58 Budget 2018<br><br>**Zone géographique**<br><br>Espagne<br>France<br>Grèce<br>Portugal | Procédure terminée |

## Acteurs principaux

### Parlement européen

| Commission au fond | Rapporteur(e) | Date de nomination |
|---|---|---|
| BUDG Budgets | MUREŞAN Siegfried (PPE) | 02/03/2018 |
| | Rapporteur(e) fictif/fictive<br><br>JÄÄTTEENMÄKI Anneli (ALDE) | |

| Commission pour avis | Rapporteur(e) pour avis | Date de nomination |
|---|---|---|
| REGI Développement régional | La commission a décidé de ne pas donner d'avis. | |

### Conseil de l'Union européenne

| Formation du Conseil | Réunions | Date |
|---|---|---|
| Affaires générales | 3615 | 2018-05-14 |

### Commission européenne

| DG de la Commission | Commissaire |
|---|---|
| Budget | OETTINGER Günther |

## Evénements clés

| Date | Evénement | Référence | Résumé |
|---|---|---|---|
| 22/02/2018 | Publication du projet de budget de la Commission | COM(2018)0155 | Résumé |
| 14/05/2018 | Publication de la position du Conseil sur le projet de budget | 08109/2018 | Résumé |
| 14/05/2018 | Adoption du projet du budget par le Conseil | | |
| 16/05/2018 | Vote en commission | | |
| 17/05/2018 | Dépôt du rapport budgétaire | A8-0176/2018 | Résumé |
| 28/05/2018 | Annonce en plénière de la saisine de la commission | | |
| 30/05/2018 | Décision du Parlement | T8-0218/2018 | Résumé |
| 30/05/2018 | Résultat du vote au parlement | | |
| 27/07/2018 | Publication de l'acte final au Journal officiel | | |

## Informations techniques

| | |
|---|---|
| **Référence de la procédure** | 2018/2030(BUD) |
| **Type de procédure** | BUD - Procédure budgétaire |
| **Sous-type de procédure** | Budget |
| **Modifications et abrogations** | Voir aussi 2018/2029(BUD) |
| **Autre base juridique** | Règlement du Parlement EP 165 |
| **État de la procédure** | Procédure terminée |
| **Dossier de la commission** | BUDG/8/12338 |

## Portail de documentation

**Parlement Européen**

| Type de document | Commission | Référence | Date | Résumé |
|---|---|---|---|---|
| Projet de rapport de la commission | | PE619.093 | 05/03/2018 | |
| Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture | | A8-0176/2018 | 17/05/2018 | Résumé |
| Texte budgétaire adopté du Parlement | | T8-0218/2018 | 30/05/2018 | Résumé |

**Conseil de l'Union**

| Type de document | Référence | Date | Résumé |
|---|---|---|---|
| Position du Conseil sur le projet de budget | 08109/2018 | 14/05/2018 | Résumé |

**Commission Européenne**

| Type de document | Référence | Date | Résumé |
|---|---|---|---|
| | COM(2018)0155 | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Projet de budget de la Commission | | 22/02/2018 | Résumé |

| Informations complémentaires | | |
|---|---|---|
| Source | Document | Date |
| Commission européenne | EUR-Lex | |

| Acte final | |
|---|---|
| Budget 2018/1024<br>JO L 191 27.07.2018, p. 0001 | Résumé |

# Budget rectificatif 1/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal

2018/2030(BUD) - 30/05/2018 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 650 voix pour, 28 contre et 1 abstention, une résolution relative à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif nº 1/2018 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal.

Pour rappel, le projet de budget rectificatif n ° 1/2018 porte sur la mobilisation proposée du Fonds de solidarité de l' Union européenne en vue de fournir une assistance à la Grèce pour les tremblements de terre à Lesbos, en France pour les ouragans à Saint Martin et la Guadeloupe, ainsi que le Portugal et l' Espagne pour les incendies de forêt qui se sont produits dans Centro et en Galice au cours de l'année 2017.

La Commission a donc proposé de **modifier le budget 2018** et d'augmenter la ligne budgétaire 13.06.01 « Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant des répercussions graves sur les conditions de vie, l'environnement naturel ou l'économie » de **97.646.105 EUR** en crédits d'engagement et de paiement.

Le Parlement a approuvé la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 1/2018.

# Budget rectificatif 1/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal

2018/2030(BUD) - 22/02/2018 - Projet de budget de la Commission

OBJECTIF: présentation d'un projet de budget rectificatif (PBR) n° 1/2018 accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal.

CONTENU : le **projet de budget rectificatif (PBR) nº 1 pour l'exercice 2018** présenté par la Commission accompagne la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE), pour un montant de 104.166.951 EUR, visant à venir en aide à la **Grèce** à la suite des séismes à Lesbos, à la **France** pour les ouragans à Saint-Martin et en Guadeloupe, ainsi qu'au **Portugal et à l'Espagne** à la suite des feux de forêt survenus dans la région Centro et en Galice dans le courant de l'année 2017.

Le PBR nº 1/2018 propose d'inscrire les crédits nécessaires au budget général 2018, tant en engagements qu'en paiements, après déduction des avances déjà versées à la Grèce, à la France et au Portugal (6.520.846 EUR).

Conformément au règlement fixant le cadre financier pluriannuel (CFP), le montant total disponible pour l'intervention du FSUE au début de l'année 2018 était de 421.142.057 EUR. Le montant qui peut être mobilisé à ce stade de l'année 2018 est de 277.556.348 EUR

Étant donné le montant de 6.520.846 EUR qui a déjà été versé à titre d'avance pour des cas relevant du FSUE, la Commission propose de **modifier le budget 2018** en renforçant la ligne 13.06.01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de **97.646.105 EUR**, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement.

# Budget rectificatif 1/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal

2018/2030(BUD) - 30/05/2018 - Acte final

OBJECTIF: adoption définitive du budget rectificatif n° 1 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 : mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal.

ACTE LÉGISLATIF: Adoption définitive (UE, Euratom) 2018/1024 du budget rectificatif n°1 de l'Union européenne pour l'exercice 2018.

CONTENU: le Parlement a constaté que le budget rectificatif n° 1 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 était définitivement adopté.

Le budget rectificatif vise à **financer la mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE pour un montant total de 97.646.105 EUR** en crédits d'engagement et de paiement en vue de fournir une aide financière à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal en réponse aux catastrophes naturelles qui ont frappé ces pays en 2017.

Les crédits correspondants sont inscrits à l'article 13 06 01 (Fonds de solidarité de l'UE - Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant des répercussions graves sur les conditions de vie, l'environnement naturel ou l'économie).

# Budget rectificatif 1/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal

2018/2030(BUD) - 14/05/2018 - Position du Conseil sur le projet de budget

Le 22 février 2018, la Commission a présenté au Conseil le projet de budget rectificatif n° 1 au budget général pour 2018 concernant la mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE pour un montant total de **97.646.105 EUR** en crédits d'engagement et de paiement.

La proposition vise à financer la mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE pour fournir une aide financière à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal en réponse aux catastrophes naturelles qui ont frappé ces pays en 2017.

Les crédits correspondants sont inscrits à l'article 13 06 01 (Fonds de solidarité de l'UE - Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant des répercussions graves sur les conditions de vie, l'environnement naturel ou l'économie).

Le 14 mai 2018, le Conseil a adopté sa position sur le projet de budget rectificatif n° 1 au budget général pour 2018, tel qu'il figure dans l'annexe technique au projet de budget rectificatif n° 1/2018 du Conseil.

# Budget rectificatif 1/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal

2018/2030(BUD) - 17/05/2018 - Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture

La commission des budgets a adopté le rapport de Siegfried MUREŞAN (PPE, RO) sur la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif nº 1 /2018 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal.

Le Fonds de solidarité de l'Union européenne est un instrument spécial défini dans le règlement sur le cadre financier pluriannuel. Les crédits d' engagement et de paiement en question doivent être inscrits au budget au-delà des plafonds du CFP.

Le projet de budget rectificatif n° 1/2018 couvre la **mobilisation proposée du Fonds de solidarité de l'Union européenne** pour venir en aide à la Grèce pour les tremblements de terre de Lesbos, à la France pour les ouragans de Saint-Martin et de Guadeloupe, ainsi qu'au Portugal et à l'Espagne pour les incendies de forêt qui se sont produits dans le Centro et en Galice au cours de l'année 2017.

La Commission a donc proposé de modifier le budget 2018 et d'augmenter la ligne budgétaire 13.06.01 « Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant des répercussions graves sur les conditions de vie, l'environnement naturel ou l'économie » de **97.646.105 EUR** en crédits d'engagement et de paiement.

Les députés ont recommandé que le Parlement approuve la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif nº 1/2018.